

### ***Auditor's Responsibilities for the Audit of the Financial Statements***

Our objectives are to obtain reasonable assurance about whether the financial statements as a whole are free from material misstatement, whether due to fraud or error, and to issue an auditor's report that includes our opinion. Reasonable assurance is a high level of assurance, but is not a guarantee that an audit conducted in accordance with Canadian generally accepted auditing standards will always detect a material misstatement when it exists. Misstatements can arise from fraud or error and are considered material if, individually or in the aggregate, they could reasonably be expected to influence the economic decisions of users taken on the basis of these financial statements.

As part of an audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards, we exercise professional judgment and maintain professional skepticism throughout the audit. We also:

- Identify and assess the risks of material misstatement of the financial statements, whether due to fraud or error, design and perform audit procedures responsive to those risks, and obtain audit evidence that is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion. The risk of not detecting a material misstatement resulting from fraud is higher than for one resulting from error, as fraud may involve collusion, forgery, intentional omissions, misrepresentations, or the override of internal control.
- Obtain an understanding of internal control relevant to the audit in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the Organization's internal control.
- Evaluate the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates and related disclosures made by management.
- Conclude on the appropriateness of management's use of the going concern basis of accounting and, based on the audit evidence obtained, whether a material uncertainty exists related to events or conditions that may cast significant doubt on the Organization's ability to continue as a going concern. If we conclude that a material uncertainty exists, we are required to draw attention in our auditor's report to the related disclosures in the financial statements or, if such disclosures are inadequate, to modify our opinion. Our conclusions are based on the audit evidence obtained up to the date of our auditor's report. However, future events or conditions may cause the Organization to cease to continue as a going concern.
- Evaluate the overall presentation, structure, and content of the financial statements, including the disclosures, and whether the financial statements represent the underlying transactions and events in a manner that achieves fair presentation.

We communicate with those charged with governance regarding, among other matters, the planned scope and timing of the audit and significant audit findings, including any significant deficiencies in internal control that we identify during our audit.

19(1)

Montréal, Québec

24(1)

24(1)

000062

# LE BON DIEU DANS LA RUE, ORGANISATION POUR JEUNES ADULTES

## TABLE DES MATIÈRES

Au 31 octobre 2022

---

	Page
<b>RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT</b>	2 à 4
<b>ÉTATS FINANCIERS</b>	
Résultats	5
Évolution de l'actif net	6
Bilan	7 - 8
Flux de trésorerie	9
Notes afférentes aux états financiers	10 à 20
<b>RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES</b>	
Annexe A - Autres produits (charges)	21

000063

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

---

**Aux administrateurs de  
LE BON DIEU DANS LA RUE, ORGANISATION POUR JEUNES ADULTES**

### **Opinion**

Nous avons effectué l'audit des états financiers de *Le Bon Dieu dans la rue, Organisation pour jeunes Adultes* (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 octobre 2022, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 octobre 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### **Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### **Autre point**

Les états financiers pour l'exercice terminé le 31 octobre 2021 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états une opinion non modifiée en date du 24 janvier 2022.

### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

#### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

24(1)

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

19(1)

**société de comptables professionnels agréés**

Laval, 24(1)

24(1)

24(1)

000066

# LE BON DIEU DANS LA RUE, ORGANISATION POUR JEUNES ADULTES

## RÉSULTATS

Exercice terminé le 31 octobre 2022

	2022	2021
	\$	\$
<b>Produits</b>		
Dons	5 061 961	5 557 369
Dons testamentaires	299 977	854 586
Subventions	521 976	756 212
Subventions - projet ACCESS	12 607	5 351
Appartements	211 212	223 237
Évènements spéciaux	199 505	163 000
Amortissement des apports reportés liés aux immobilisations corporelles	97 548	93 427
	<b>6 404 786</b>	<b>7 653 182</b>
<b>Charges</b>		
Centre de jour		
Services et programmes psycho-sociaux	1 408 451	1 775 747
Services de soutien	1 045 495	915 459
Première ligne	400 023	624 569
Le Bunker	595 775	602 435
Appartements		
Soutien communautaire	195 186	117 909
Frais d'exploitation	146 972	152 581
Intérêts sur la dette à long terme	35 203	36 203
Amortissement des immobilisations corporelles	94 663	81 433
Roulotte	95 084	109 015
Projet JALON	7 184	-
Coûts liés aux collectes de fonds et aux évènements spéciaux	1 140 330	980 795
Frais d'administration	705 258	597 288
Coordination des bénévoles	56 315	49 536
Intérêts et frais bancaires	57 533	57 392
Amortissement des immobilisations corporelles	75 654	69 365
	<b>6 059 126</b>	<b>6 169 727</b>
<b>Excédent des produits sur les charges avant autres produits (charges)</b>	<b>345 660</b>	<b>1 483 455</b>
<b>Autres produits (charges) (annexe A)</b>	<b>90 266</b>	<b>1 898 779</b>
<b>Excédent des produits sur les charges</b>	<b>435 926</b>	<b>3 382 234</b>

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**LE BON DIEU DANS LA RUE, ORGANISATION POUR JEUNES ADULTES**

**ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET**

Exercice terminé le 31 octobre 2022

	Grevé d'affectations internes - Investi en immobilisations corporelles	Grevé d'affectations internes - Investi en placements	Non affecté	2022 Total	2021 Total
	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Solde au début</b>	330 308	10 889 202	269 487	11 488 997	8 106 763
Excédent des produits sur les charges	(72 769)	86 818	421 877	435 926	3 382 234
Apports reçu liés aux immobilisations corporelles (notes 9 et 10)	(82 440)	-	82 440	-	-
Acquisitions d'immobilisations corporelles	104 046	-	(104 046)	-	-
Remboursement en capital de la dette à long terme	29 388	-	(29 388)	-	-
Investissement en placements	-	(6 369)	6 369	-	-
Affectations internes (note 15)	-	508 840	(508 840)	-	-
<b>Solde à la fin</b>	<b>308 533</b>	<b>11 478 491</b>	<b>137 899</b>	<b>11 924 923</b>	<b>11 488 997</b>

Les notes font partie intégrante des états financiers.

# LE BON DIEU DANS LA RUE, ORGANISATION POUR JEUNES ADULTES

## BILAN

Au 31 octobre 2022

	2022	2021
	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
<b>Court terme</b>		
Encaisse	883 930	686 762
Placements à court terme	104 997	114 873
Débiteurs (note 3)	262 666	124 279
Frais payés d'avance	108 894	103 978
	<b>1 360 487</b>	<b>1 029 892</b>
Encaisse réservée à taux progressif variant entre 0,3 % et 1 %	76 135	67 077
Placements à long terme (note 4)	11 284 710	10 695 746
Immobilisations corporelles (note 5)	878 202	866 939
Appartements (note 6)	2 189 850	2 267 384
	<b>15 789 384</b>	<b>14 927 038</b>

Les notes font partie intégrante des états financiers.

# LE BON DIEU DANS LA RUE, ORGANISATION POUR JEUNES ADULTES

## BILAN

Au 31 octobre 2022

	2022	2021
	\$	\$
<b>PASSIF</b>		
<b>Court terme</b>		
Créditeurs et charges à payer (note 7)	586 728	463 080
Apports reportés (note 8)	518 214	170 946
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 11)	30 229	29 388
	1 135 171	663 414
Apports reportés liés aux immobilisations corporelles (notes 9 et 10)	1 526 172	1 541 280
Dette à long terme (note 11)	1 203 118	1 233 347
	3 864 461	3 438 041
<b>ACTIF NET</b>		
Grevé d'affectations internes - Investi en immobilisations corporelles	308 533	330 308
Grevé d'affectations internes - Investi en placements	11 478 491	10 889 202
Non affecté	137 899	269 487
	11 924 923	11 488 997
	15 789 384	14 927 038

Les notes font partie intégrante des états financiers.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

19(1) \_\_\_\_\_, administrateur

\_\_\_\_\_ , administrateur

# LE BON DIEU DANS LA RUE, ORGANISATION POUR JEUNES ADULTES

## FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice terminé le 31 octobre 2022

	2022	2021
	\$	\$
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Excédent des produits sur les charges	435 926	3 382 234
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des apports reportés liés aux immobilisations corporelles	(97 548)	(93 427)
Amortissement des immobilisations corporelles	170 317	150 798
Gains sur la disposition de placements	(287 100)	(63 436)
Variation nette de la juste valeur des placements	453 947	(1 647 180)
	675 542	1 728 989
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 12)	337 489	269 031
	1 013 031	1 998 020
<b>Activités d'investissement</b>		
Acquisition de placements	(2 153 997)	(3 970 571)
Produit de la disposition de placements	1 397 968	2 059 056
Acquisition d'immobilisations corporelles	(104 046)	(133 332)
Variation nette de l'encaisse réservée	(8 840)	(9 544)
	(868 915)	(2 054 391)
<b>Activités de financement</b>		
Apports reçus liés aux immobilisations corporelles (notes 9 et 10)	82 440	72 617
Remboursement de la dette à long terme	(29 388)	(41 332)
	53 052	31 285
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	197 168	(25 086)
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début</b>	686 762	711 848
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin</b>	883 930	686 762

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

Les notes font partie intégrante des états financiers.

Des renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie sont présentés à la note 12.

# LE BON DIEU DANS LA RUE, ORGANISATION POUR JEUNES ADULTES

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Au 31 octobre 2022

---

### 1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

---

Le Bon Dieu dans la rue (l'« organisme ») a été constitué le 29 novembre 1988 en vertu de la Partie III de la Loi sur les Compagnies du Québec. Il est enregistré comme une oeuvre de bienfaisance en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada et de la Loi sur les impôts du Québec. L'organisme offre une aide aux jeunes sans-abris ou en situation précaire. Avec dévouement, empathie et respect, et grâce au soutien de la communauté, l'organisme veille à leurs besoins immédiats et travaille avec eux afin qu'ils puissent acquérir les compétences et les ressources nécessaires pour mener une vie plus autonome et plus enrichissante.

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

---

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

#### MODIFICATION DE MÉTHODES COMPTABLES

##### **Instruments financiers - Instruments financiers créés ou échangés dans une opération entre apparentés**

L'organisme a adopté les modifications au chapitre 3856, Instruments financiers, relatives à la comptabilisation des instruments financiers créés ou échangés dans une opération entre apparentés.

Ces nouvelles exigences prévoient principalement qu'un tel instrument financier soit initialement évalué au coût. Ce coût dépend du fait que l'instrument est assorti ou non de modalités de remboursement. L'évaluation ultérieure dépend de la méthode utilisée initialement et sera généralement le coût, diminué pour tenir compte de la dépréciation.

L'adoption de ces nouvelles exigences n'a eu aucune incidence sur les états financiers de l'organisme.

# LE BON DIEU DANS LA RUE, ORGANISATION POUR JEUNES ADULTES

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Au 31 octobre 2022

---

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

---

#### CONSTATATION DES PRODUITS

L'organisme applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports (subventions, dons et événements spéciaux). Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits de loyer sont comptabilisés de façon linéaire sur la durée du bail.

Les opérations de placements sont comptabilisées à la date de la transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

#### APPORTS REÇUS SOUS FORME DE BIENS

L'organisme a choisi de ne pas comptabiliser les apports reçus sous forme de fournitures et de biens. Au cours de l'exercice, les apports reçus sous forme de fournitures et de biens, évalués à la juste valeur établie en fonction de la liste de prix produite par l'organisme, qui ne sont pas constatés dans les états financiers et pour lesquels des reçus pour dons de bienfaisance ont été émis, totalisent 109 209 \$ (189 368 \$ en 2021).

#### PRODUITS DES APPARTEMENTS

Les produits des appartements incluent les subventions sous le programme AccèsLogis de 121 762 \$ (141 949 \$ en 2021), les loyers des locataires de 51 003 \$ (42 841 \$ en 2021) et la constatation des apports reportés de 38 447 \$ (38 447 \$ en 2021).

#### DESCRIPTION DE L'ACTIF NET

##### Grevé d'affectations internes - Investi en immobilisations corporelles

L'actif net investi en immobilisations corporelles représente les actifs nets utilisés pour l'acquisition et l'utilisation d'immobilisations corporelles servant aux activités courantes de l'organisme.

##### Grevé d'affectations internes - Investi en placements

L'actif net investi en placements représente les actifs nets qui sont conservés à long terme sous forme de placements boursiers pour assurer la pérennité de l'organisme.

# LE BON DIEU DANS LA RUE, ORGANISATION POUR JEUNES ADULTES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Au 31 octobre 2022

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

### ACTIF NET (suite)

#### Non affecté

L'actif net non affecté représente les actifs nets utilisés pour les activités de l'organisme en matière de prestation de services et d'administration.

### IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon les méthodes, le taux et les périodes indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux et périodes
Bâtiments	Linéaire	35 ans
Mobilier de bureau	Dégressif	20 %
Matériel informatique	Linéaire	4 ans
Matériel roulant	Linéaire	10 ans
Équipements	Linéaire	10 ans
Améliorations des bâtiments	Linéaire	15 ans
Améliorations locatives	Linéaire	Durée du bail, 10 ans

### APPORTS REPORTÉS LIÉS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés liés aux immobilisations corporelles représentent des apports affectés reçus sous forme de dons et de subventions servant à l'acquisition d'immobilisations corporelles. Ces apports sont amortis selon les mêmes méthodes que celles utilisées pour l'amortissement des immobilisations corporelles correspondantes.

### DÉPRÉCIATION D'ACTIFS À LONG TERME

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

## LE BON DIEU DANS LA RUE, ORGANISATION POUR JEUNES ADULTES

### NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Au 31 octobre 2022

---

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

---

### CONVERSION DES OPÉRATIONS ET ÉLÉMENTS LIBELLÉS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES

La société utilise la méthode temporelle pour la conversion de ses opérations libellées en monnaies étrangères.

Les éléments d'actif et de passif monétaires sont convertis au cours de change à la date de clôture. Les autres éléments d'actif et de passif sont convertis au cours de change en vigueur à la date de l'opération. Les produits et les charges sont également convertis au cours de change en vigueur à la date de l'opération. Les gains et les pertes de change sont inclus dans les résultats de l'exercice.

### UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

### INSTRUMENTS FINANCIERS

#### *Évaluation initiale et ultérieure*

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur.

Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût. Le coût d'un instrument financier issu d'une opération entre apparentés dépend du fait que cet instrument est assorti ou non de modalités de remboursement.

À l'exception des actifs financiers évalués à la juste valeur, il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des loyers à recevoir et de l'encaisse réservée.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des comptes fournisseurs et de la dette à long terme.

**LE BON DIEU DANS LA RUE, ORGANISATION POUR JEUNES ADULTES**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**Au 31 octobre 2022**

---

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

---

**INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)**

Les actifs financiers évalués à la juste valeur se composent des placements à court et à long terme.

**Dépréciation**

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

**3. DÉBITEURS**

	2022	2021
	\$	\$
Loyers à recevoir	14 167	12 132
Provision pour créances douteuses	(9 708)	(8 230)
	4 459	3 902
Taxes à la consommation à recevoir	195 988	87 667
Intérêts courus à recevoir	38 730	30 013
Autres montants à recevoir	23 489	2 697
	262 666	124 279

# LE BON DIEU DANS LA RUE, ORGANISATION POUR JEUNES ADULTES

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Au 31 octobre 2022

### 4. PLACEMENTS À LONG TERME

	Coût 2022	Juste valeur 2022	Coût 2021	Juste valeur 2021
	\$	\$	\$	\$
Titres à revenus fixes	4 292 492	4 060 990	3 551 875	3 579 205
Actions canadiennes	3 147 675	4 441 756	2 984 601	4 257 788
Actions américaines	1 455 217	2 781 964	1 340 039	2 858 753
	<b>8 895 384</b>	<b>11 284 710</b>	<b>7 876 515</b>	<b>10 695 746</b>

Les placements sont administrés par un gestionnaire de placements indépendant qui suit les politiques établies par le conseil d'administration. La politique concernant les placements a été établie afin de préserver le capital investi et d'augmenter son pouvoir d'achat. La politique de l'organisme permet la détention d'encaisse et fonds de marchés monétaires, d'obligations et d'actions transigées sur une bourse canadienne, américaine ou sur les marchés étrangers. Le conseil d'administration a la responsabilité générale d'établir et de surveiller la gestion des risques affectant l'ensemble des fonds de l'organisme.

### 5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2022		2021	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
	\$	\$	\$	\$
Terrains	281 500	-	281 500	281 500
Bâtiments	1 441 458	1 390 594	50 864	60 234
Mobilier de bureau	68 625	59 804	8 821	7 482
Matériel informatique	113 025	79 900	33 125	27 420
Matériel roulant	489 897	137 084	352 813	395 661
Équipements	270 587	139 074	131 513	71 785
Améliorations des bâtiments	29 559	13 794	15 765	17 735
Améliorations locatives	13 202	9 401	3 801	5 122
	<b>2 707 853</b>	<b>1 829 651</b>	<b>878 202</b>	<b>866 939</b>

# LE BON DIEU DANS LA RUE, ORGANISATION POUR JEUNES ADULTES

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Au 31 octobre 2022

### 6. APPARTEMENTS

	2022			2021
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
	\$	\$	\$	\$
Terrain	48 665	-	48 665	48 665
Bâtiment	2 740 434	600 013	2 140 421	2 218 719
Mobilier de bureau	93 829	93 065	764	-
	<b>2 882 928</b>	<b>693 078</b>	<b>2 189 850</b>	<b>2 267 384</b>

Avec l'appui financier de la Société d'habitation du Québec (SHQ) et de la Ville de Montréal, l'Organisation a construit un immeuble de dix-sept appartements dans l'est de Montréal. L'immeuble opère sous le programme AccèsLogis, qui offre un supplément au loyer pour ménages à revenu faible.

### 7. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	2022	2021
	\$	\$
Comptes fournisseurs et frais courus	187 167	214 737
Salaires et vacances à payer	351 675	208 383
Sommes à remettre à l'état	47 886	39 960
	<b>586 728</b>	<b>463 080</b>

### 8. APPORTS REPORTÉS

	Solde au début	Apports reçus	Constatés à	Solde à la fin
			titres de produits	
	\$	\$	\$	\$
<b>Subventions</b>				
CIUSSS Centre-Sud de l'île de Montréal	45 748	920 300	(521 975)	444 073
ACCESS	16 339	-	(12 607)	3 732
<b>Dons</b>	108 859	1 053 564	(1 092 014)	70 409
	<b>170 946</b>	<b>1 973 864</b>	<b>(1 626 596)</b>	<b>518 214</b>

**LE BON DIEU DANS LA RUE, ORGANISATION POUR JEUNES ADULTES****NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**

Au 31 octobre 2022

**9. APPORTS REPORTÉS LIÉS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	2022	2021
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	451 958	434 321
Apports reçus	82 440	72 617
Apports constatés à titre de produits	(59 101)	(54 980)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>475 297</b>	<b>451 958</b>

**10. APPORTS REPORTÉS LIÉS AUX APPARTEMENTS**

	2022	2021
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	1 089 322	1 127 769
Apports constatés à titre de produits	(38 447)	(38 447)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>1 050 875</b>	<b>1 089 322</b>

**11. DETTE À LONG TERME**

	2022	2021
	\$	\$
Emprunt hypothécaire, remboursable par versements mensuels de 5 390 \$ incluant les intérêts calculés au taux de 2,84 %, garanti par une hypothèque mobilière de premier rang sur l'immeuble situé au 24(1) à Montréal d'une valeur comptable nette de 2 140 421 \$ (2 218 719 \$ au 31 octobre 2021), échéant en mars 2025, amortissable jusqu'en mars 2050	1 233 347	1 262 735
Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice	30 229	29 388
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>1 203 118</b>	<b>1 233 347</b>

**LE BON DIEU DANS LA RUE, ORGANISATION POUR JEUNES ADULTES**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
 Au 31 octobre 2022

**11. DETTE À LONG TERME (suite)**

Les versements en capital à effectuer et le solde renouvelable au cours des trois prochains exercices sont les suivants :

	Exigibles	Renouvelable
	\$	\$
2023	30 229	-
2024	31 095	-
2025	13 217	1 158 806

**12. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU FONCTIONNEMENT**

	2022	2021
	\$	\$
Placements à court terme	9 876	1 001 901
Débiteurs	(138 387)	16 454
Frais payés d'avance	(4 916)	44 254
Créditeurs et charges à payer	123 648	(173 359)
Apports reportés	347 268	(620 219)
	<b>337 489</b>	<b>269 031</b>

**13. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS**

Les engagements pris par l'organisme en vertu de baux totalisent 301 874 \$ et les versements à effectuer au cours des prochains exercices sont les suivants :

	\$
2023	61 015
2024	61 125
2025	61 673
2026	58 061
2027	40 000
Autres	20 000

## LE BON DIEU DANS LA RUE, ORGANISATION POUR JEUNES ADULTES

### NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Au 31 octobre 2022

---

#### 14. FOND DE CONTRIBUTION AUX REER

---

L'organisme dispose d'un fond de contribution aux REER de ses employés. Les employés ont droit d'adhérer après trois ans de service continu et les contributions sont acquises immédiatement. L'organisme contribue un montant égal aux cotisations des employés jusqu'à concurrence de 1 200 \$ par employé par année. Le montant représentant la contribution de l'organisme aux REER des employés est de 51 280 \$ (38 570 \$ en 2021). Les actifs du fond sont détenus dans un fonds administré par une tierce partie.

#### 15. AFFECTATIONS INTERNES

---

En 2022, le conseil d'administration de l'organisme a résolu d'affecter un montant de 500 000 \$ à l'acquisition de placements à long terme et un montant de 8 840 \$ à l'encaisse réservée. L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations internes à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

#### 16. INSTRUMENTS FINANCIERS

---

##### RISQUES FINANCIERS

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 octobre 2022 sont détaillés ci-après.

##### RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses comptes fournisseurs et de sa dette à long terme.

##### RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux loyers à recevoir.

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction.

**16. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)**

---

**RISQUE DE CHANGE**

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des devises.

L'encaisse en devise américaine et les placements dans des titres étrangers sont assujettis au risque de change. L'équivalent canadien de l'encaisse en dollar américain est de 12 635 \$ (33 359 \$ au 31 octobre 2021). L'équivalent canadien des placements en dollar américain est indiqué à la note 4 sous la rubrique actions américaines.

**RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT**

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché.

**17. CHIFFRES COMPARATIFS**

---

Certains chiffres de l'exercice 2021 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2022.

**LE BON DIEU DANS LA RUE, ORGANISATION POUR JEUNES ADULTES****RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

Exercice terminé le 31 octobre 2022

	2022	2021
	\$	\$
<b>Annexe A - Autres produits (charges)</b>		
Gain sur la disposition de placements	287 100	63 436
Dividendes	242 121	202 751
Intérêts	101 825	62 471
Gain (perte) de change	1 198	(8 536)
Frais de gestion	(88 031)	(68 523)
Variation nette de la juste valeur des placements	(453 947)	1 647 180
	<b>90 266</b>	<b>1 898 779</b>

DISCLOSED  
PURSUANT TO  
COPY 1  
ATIA  
A-2023-163650